

SRI LANKA

SUJET

Le conflit ethnique qui perdure au Sri Lanka et l'intensification des hostilités demeurent une source de préoccupation.

CONTEXTE

Après plus d'une décennie de combats meurtriers, d'opprobre et de pression internationale dûs au dossier décevant des droits de la personne, l'ancien gouvernement Premadasa avait fini par se résoudre à la nécessité de prendre des actions pour améliorer le dossier de son pays dans ce domaine. A compter de 1993, le gouvernement entreprit un programme visant à refaire son image. Cette démarche donna quelques résultats positifs. Ainsi, le nombre de personnes disparues diminua, les exécutions extrajudiciaires cessèrent presque totalement et les prisonniers devinrent plus accessibles.

En novembre 1994, Chandrika Kumaratunga était élue présidente du Sri Lanka. La pierre angulaire pour sa campagne électorale était la promesse de trouver une solution pacifique au conflit ethnique qui déchirait le pays depuis si longtemps. D'ailleurs, dès le début de son mandat, Mme Kumaratunga a démontré son intérêt à promouvoir la résolution pacifique du conflit, de même qu'un plus grand respect des droits de la personne. En janvier 1995, un cessez-le-feu était mis en place et laissait entrevoir la possibilité d'une négociation plus globale. La proposition de dévolution des pouvoirs présentement à l'étude devant un comité du Parlement (impliquant une division des pouvoirs entre les paliers de gouvernement) suggère une volonté de trouver une solution au conflit. Il faut noter la signature du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques; l'adoption de la loi sur la Commission des droits de la personne; le travail de la Commission enquêtant sur les disparitions après 1988; la mise en place de comités chargés d'évaluer les moyens pour améliorer le système judiciaire. Tout au cours de cette période, on a noté une certaine volonté gouvernementale de travailler avec les organisations internationales d'aide humanitaire pour répondre aux besoins des populations. Certaines restrictions ont été partiellement levées en ce qui concerne les médias.

Néanmoins, malgré une certaine évolution positive, de nombreux sujets de préoccupation demeurent. Ainsi, la Commission des droits de la personne n'a pas encore commencé à fonctionner. Les Commissaires n'ont même pas encore été nommés. Le gouvernement continue d'exercer une certaine censure sur les médias qui ne sont pas autorisés à se rendre en territoire sous contrôle du LTTE. Ils n'ont accès à la péninsule de Jaffna que sur strict contrôle militaire. La reprise des hostilités en avril 1995 est venue miner dans une certaine mesure certains des acquis en matière de droits de la personne. La guerre qui se poursuit reste un de principaux catalyseurs pour les abus aux droits de la personne par les deux parties, de même qu'un motif d'intolérance entre les communautés ethniques.

Suite à des succès militaires importants, le gouvernement sri lankais a repris le contrôle de la péninsule de Jafna et de la région de Vanni, dans le nord du pays. Ce qui a donné lieu à un déplacement massif des populations. On estime actuellement à 800,000 le nombre de